



RANDOSCLEROSE - 11 OCTOBRE 2020

DISPOSITIONS SANITAIRES à l'égard du COVID 19.

- Privilégier le remplissage du bulletin d'inscription à domicile.
- Sur place, le remplissage du bulletin d'inscription ne pourra se faire qu'avec un crayon personnel.
- Le gymnase ne sera utilisé que pour le remplissage des bulletins d'inscription, l'enregistrement aux parcours marche et VTT, le règlement de la participation.
- Ces postes seront positionnés suivant le principe de la marche en avant dans l'espace, avec une entrée et une sortie, n'occasionnant pas de croisement de personnes.
- Le port du masque sera obligatoire pour pénétrer dans le gymnase. Une personne veillera au respect de cette disposition.
- Aux différents postes, si attende il y a, la distanciation réglementaire devra être respectée.
- A l'extérieur, et sur le parking attenant au gymnase, une zone sera délimitée avec des barrières.
- Dans cette zone, seront installés le poste d'enregistrement des passages et retours, le poste de ravitaillement, le poste « Buvette-Restauration Rapide », le poste « atelier mécanique ».
- Cette zone comprendra une entrée et une sortie.
- Le port du masque sera obligatoire pour pénétrer dans cette zone. Une personne veillera au respect de cette disposition.
- Le ravitaillement se limitera au remplissage des gourdes ou flasques en eau par les bénévoles. Des produits solides préemballés seront distribués (pains d'épice, barres céréales).
- Des bouteilles d'eau seront distribuées au poste de ravitaillement de la marche, ainsi que des produits solides préemballés.
- Sur le parking, des bancs seront disponibles pour un éventuel repos et pour se restaurer. Le port du masque ne sera pas obligatoire dans la zone de positionnement des bancs.
- Une zone délimitée avec barrières Vauban sera créée pour les VTT. Elle sera surveillée.
- Les bénévoles porteront des masques et des gants à usage unique. Des flacons de gel hydroalcoolique seront présents à différents endroits dans les deux zones.

SCHEMA ORGANISATIONNEL

